



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 37126

## Texte de la question

M. Gabriel Serville attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur les conditions de déroulement du plan de rénovation urbaine de la ville de Cayenne (Guyane). En effet, il apparaît que dans le cadre de ces opérations, des démolitions de logements seraient en cours sans qu'aucune proposition de relogement des occupants n'ait été effectuée contrairement à ce qui est prévu par la loi du 25 mars 2009. Il s'inquiète de la situation qui intervient dans un contexte de climat social tendu et lui demande de bien vouloir lui donner des précisions sur la situation ainsi que sur les solutions proposées aux locataires des logements détruits et à détruire.

## Texte de la réponse

Depuis la signature de la convention de rénovation urbaine de Cayenne le 11 février 2008, la situation a favorablement évolué, deux avenants ont été signés et de nombreuses opérations ont été mises en oeuvre dans les quartiers. La part des crédits engagés est ainsi passée de 17%, au mois de décembre 2012 à 57 % aujourd'hui. Les retards précédemment accumulés dans la livraison des programmes de logements sociaux neufs ont pu freiner les relogements et faire naître des inquiétudes chez certains ménages, comme c'est le cas sur le secteur « cité de la rénovation urbaine ». Toutefois, la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes à ce projet a permis de procéder à 70 % des relogements prévus et 44 % de ceux-ci l'ont été dans le parc social neuf. Les études de satisfaction qui seront réalisées pour évaluer et ajuster au mieux les relogements des familles restantes, ainsi que la réorganisation de la gouvernance du principal bailleur, la SIGUY, favoriseront la redéfinition des priorités et l'accélération des opérations. Le rythme soutenu des opérations engagées sur le terrain et le report de la fin de la convention de rénovation urbaine jusqu'en 2015 permettra de livrer tous les logements neufs prévus et, ainsi, de procéder aux relogements évoqués.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Serville](#)

**Circonscription :** Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37126

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** Ville

**Ministère attributaire :** Femmes, ville, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 septembre 2013](#), page 9619

**Réponse publiée au JO le :** [22 juillet 2014](#), page 6224